

Opération d'aide à l'arrachage de haies et promotion des haies vives

DOSSIER DE CANDIDATURE A L'OPERATION A REMETTRE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES



Informations à renseigner

Coordonnées du foyer :

Nom :

Prénom :

Adresse postale complète :

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

Caractéristiques de la haie :

Longueur de la haie : mètres linéaires (le total si la haie est en plusieurs morceaux)

Essence la composant : Thuyas Cyprès Laurier

Emplacement de la haie :

J'atteste que la haie se trouve à l'adresse où je réside

La haie se trouve à une autre adresse que celle de ma résidence :

.....

Intérêt pour l'opération Haies vives :

En participant à l'opération d'arrachage, vous êtes éligible pour solliciter un « Bon d'achat de haies diversifiées » pour replanter.

Souhaitez-vous demander un bon ?

Oui Non

En complétant ce dossier de candidature, je déclare être seul(e) propriétaire de la propriété où se trouve la haie concernée par l'arrachage/abattage (*joindre une copie de la taxe foncière afin d'attester que vous êtes propriétaire et habilité à prendre la décision pour l'arrachage de la haie*).

Fait à :

Date :

Signature :

Pièces à fournir avec le présent dossier de candidature

- Le présent dossier de candidature complété
- 2 devis* comparatifs dans le cas d'une prestation par un professionnel
OU 1 devis* dans le cas d'une location de matériel
- Photographie(s) de l'ensemble de la haie (avant arrachage/abattage)
- Photocopie de la taxe foncière (document attestant que la personne est propriétaire et est habilitée à prendre la décision pour l'arrachage de la haie)

*NB : Sur chaque devis doivent impérativement figurer les informations suivantes : nom, prénom et adresse complète du particulier ; contenu détaillé de la prestation OU détail du matériel loué ; longueur de la haie arrachée ou abattue dans le cas d'une prestation. Les devis doivent être au nom de la personne qui complète le dossier de candidature.

Date de réception du dossier par la Communauté de communes :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à répertorier les foyers ayant candidaté pour participer à l'opération d'arrachage de haie et de plantation de haie vive. Le destinataire des données est le Service Environnement/ Prévention des déchets de la Communauté de communes Rives de Saône. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Service Environnement de la Communauté de Communes Rives Saône au 0 805 800 346. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.